

# Le Petit Clionnais

Printemps 2026 - N° 118



# Coordonnées de la Mairie

 : 05 46 70 47 03

 : [mairie@clion-sur-seugne.fr](mailto:mairie@clion-sur-seugne.fr)

Site : [www.clion-sur-seugne.fr](http://www.clion-sur-seugne.fr)

## Heures d'ouverture au public

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi  
De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

### **Bulletin trimestriel**

#### **D'informations**

#### **Responsable de la publication**

Mme TARDY Isabelle

#### **Secrétariat**

Mme BRISSON Vanessa

#### **Ont participé à la rédaction**

Commission promotion locale

#### **Mise en page**

Commission promotion locale

#### **Photo de couverture**

Photo Clémence FERRER

Le comité de rédaction du journal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin

### **Dans ce numéro :**

- Coordonnées de la Mairie P.2
- Le Mot du Maire P.3
- Réunions du Conseil Municipal P.4
- Du côté des écoliers P.12
- US Val de Seugne P.14
- Les amis du temps passé P.16
- Club des aînés P.17
- Un centenaire à Clion P.18
- Trail P.18
- Brulage des déchets P.19
- Nouvelles entreprises P.20
- Petits conseils du conseiller numérique P.21
- Animations et évènements P.22
- Etat civil P.23

**Imprimé par :** SEDI équipement





# Le mot du Maire ...

Chères Clionnaises et Clionnais,

L'équipe municipale tient, tout d'abord, à vous remercier pour la confiance que vous lui avez de nouveau témoignée le 15 mars dernier lors des élections municipales. Nous sommes d'ores et déjà au travail pour mener à bien les projets que nous vous avons proposé mais aussi au quotidien auprès de vous et pour la gestion de notre commune.

Une nouvelle page s'ouvre, mais la continuité des projets en cours est assurée.

Comme nous l'avions évoqué lors de notre campagne, nous vous proposons de participer activement à la vie de Clion. Nous ouvrons certaines commissions aux volontaires clionnais. Ces groupes de travail seront composés d'élus du conseil municipal et d'habitants de notre commune.

Un formulaire joint à ce bulletin vous permettra de faire connaître votre envie de vous impliquer dans la vie clionnaise.

Les commissions thématiques concernées sont :

- Fêtes et sport
- Jeunesse
- Cadre de vie
- Action sociale, aînés
- Culture et patrimoine

Nous comptons sur vous.

La saison s'ouvre pour les associations de notre commune. De belles animations se préparent et j'encourage chacun à soutenir l'engagement des bénévoles en participant aux activités et à la convivialité dont nous pouvons être fiers qu'elles aient lieu à Clion.

Peut être nous retrouverons nous lors d'une représentation théâtrale, autour d'un repas, d'une randonnée ou d'une exposition ? Je le souhaite.

A bientôt,

Isabelle TARDY

*Permanences les mardis et jeudis après-midi  
14h30 – 17h00 en Mairie  
(Prendre rendez-vous de préférence)*



*Fêtes et sports :*

*Premier trail Explor'run à Clion.*

# Réunion du Conseil Municipal

**Séance du 09 décembre 2025**

Etaients présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, BAUDRY, Mmes GERVREAU, LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MAROT, PIEL, POULARD

Absents : M. MONTIGAUD (Excusé), M. DANET

Madame le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal sur le Procès-Verbal de la précédente réunion. Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès-Verbal.

## Pont de Garreau

Madame le Maire informe que le Syndicat Départemental de la Voirie Communale a été mandaté afin de faire un rapport de l'état du Pont de Garreau.

Il ressort de cette intervention qu'une étude de structure est nécessaire dans un premier temps, suivie d'une étude pour la réparation du pont et enfin la réalisation des devis avant d'éventuels travaux.

Hors étude, cette opération coûterait environ 130 à 150 000 € réglés pour moitié par les communes de CLION SUR SEUGNE et de SAINT GEORGES ANTIGNAC, propriétaires conjointes dudit pont.

Il semblerait qu'une partie de l'étude pourrait être subventionnable. Un comptage des véhicules empruntant le pont doit être réalisé.

La commune de SAINT GEORGES ANTIGNAC souhaite engager les réparations du pont et propose une convention avec la commune de CLION SUR SEUGNE afin que la maîtrise d'ouvrage lui soit transférée temporairement pour les travaux.

A la lecture de la convention proposée, il s'avère que la signature de celle-ci engagerait la commune de CLION SUR SEUGNE à régler les frais d'études et les travaux à hauteur de 50 %. Or le Conseil Municipal ne souhaite pas engager la commune de CLION SUR SEUGNE sur une telle dépense au vu des projets communaux déjà en cours.

Entendu cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de rejeter la convention telle que présentée
- d'attendre les résultats du comptage des véhicules
- suivant les résultats du comptage, de demander une convention conjointe pour l'étude seule

## Numérisation des actes d'Etat-Civil

Madame le maire informe que les demandes d'état-civil sont nombreuses et que la manipulation répétée des ouvrages les plus anciens les détériore.

Elle rappelle qu'une proposition de numérisation et d'indexation au format COMEDec des registres avait été proposée par SEDI. Cette numérisation permet non seulement la protection des registres en diminuant leur manipulation mais également un gain de temps lors des recherches effectuées au secrétariat.

Une actualisation du devis a été demandée, lequel s'élève à la somme de 3 573.60 € T.T.C. pour les registres de 1903 à 2016, les plus récents étant déjà informatisés.

Madame le Maire propose que cette dépense soit prévue au Budget si celui-ci le permet.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce à 10 voix POUR et 01 abstention sur la prévision budgétaire de ce projet en 2026.

## Interventions de l'ATEL pour 2026

Monsieur BERNARD informe qu'il a reçu le Directeur Technique de l'ATEL afin de réserver les jours d'intervention de l'Association sur l'année 2026.

Il rappelle l'efficacité de leurs interventions pour l'entretien des villages et des sites du Pont des Anes et de Saint-Paul notamment, pour un coût de 12.50 € / heure en 2026 contre 11.90 € / heure en 2025.

L'Association étant chaque année très sollicitée, 32 jours d'intervention ont été réservés, soit 2 supplémentaires qu'en 2025, pour un coût de 19 200.00 €.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette intervention mais décide de rester sur 30 jours pour 2026.

Le devis révisé ainsi que la convention seront signés par Mme le Maire et la dépense prévue au Budget 26.

### **Modification des statuts du SDEER**

Madame le Maire rappelle que les statuts du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipe ment Rural de la Charente-Maritime (SDEER) auquel adhère la commune, sont actuellement définis par l'arrêté préfectoral du 14 Août 2024, date de leur dernière modification (la création du SDEER datant de 1949).

Lors de sa réunion du 24 Novembre 2025, le Comité syndical du SDEER a délibéré pour faire modifier les statuts du SDEER dans le but que le syndicat puisse réaliser ou participer à la réalisation, au financement et au maintien en conditions opérationnelles d'un Plan corps de rue simplifié (PCRS) et s'en constituer Autorité locale compétente.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- donne un avis favorable au projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipe ment Rural de la Charente-Maritime, tel qu'il a été voté par son Comité syndical le 24 Novembre 2025.

### **Explor'Run**

Monsieur PLAIZE rappelle que l'Association Explor'Event organisera en 2026 une Explor'Run sur la commune dans le cadre du Tour des Villages de Pierres et d'Eau. 4 Villages de Pierres et d'Eau participent. Ce Tour permet la découverte du patrimoine naturel et culturel des Villages de Pierres et d'Eau à travers la course à pied (plusieurs parcours proposés : trails courte et longue distance, courses enfants, marche non chronométrée).

Il ajoute que la Commanderie des Cyclos de Grands Chemins qui organisent la traditionnelle Rando des oiseaux sur la commune a accepté d'être l'association support de cette manifestation.

Elle apportera son aide sur la mise en place des parcours.

400 à 500 participants sont attendus sur différents circuits.

L'association Explor'Event s'occupe de toute l'organisation. Seule reste à charge de la commune la réservation de barrières et d'un podium.

### **Limitation de vitesse dans les villages**

Madame le Maire rappelle la décision de limiter à 30 km/h la vitesse de circulation dans le bourg et dans tous les hameaux de la commune.

Elle ajoute que les panneaux de limitation initialement prévus n'étant pas appropriés dans tous les villages, certains devront être remplacés par les panneaux de « zone 30 » afin que la limitation soit effective dans l'ensemble du village concerné.

La commande des panneaux est faite et l'arrêté a été rédigé.

### **Terrain Pré Douzin**

Monsieur BERNARD informe que l'ancienne piscine située sur le terrain acheté par la commune au Pré Douzin a été bouchée.

### **Remplacement de la buse à la sortie du Bourg**

Monsieur BERNARD informe que la buse et les têtes de pont situées face au bassin d'infiltration à la sortie du Bourg ont été changées et mises aux normes afin de régler le problème d'eaux pluviales qui inondaient la route lors de fortes intempéries.

### Travaux de l'Ecole Maternelle

Madame le Maire informe que la deuxième classe est terminée et que les élèves de Madame SALZET ont pu retrouver leur classe au retour des vacances scolaires de La Toussaint.

Concernant la poursuite des travaux, les dalles de sol présentes dans la salle de jeux ne pourront pas être recouvertes comme cela a été fait dans les salles de classes en raison de l'absence de vide sanitaire.

La présence d'amiante dans ces dalles nécessite une opération de désamiantage dont les chiffrages s'élevaient entre 12 800.00 € et 15 000.00 €.

Les travaux de désamiantage ne pourront débuter avant le délai administratif incompressible d'un mois dû au plan de retrait.

La dépose sera rapide mais nécessite la mise en place d'un protocole précis (extraction d'air, sas d'équipement et de dés-équipement des ouvriers, mesures d'air, etc...).

Elle sera réalisée pendant les vacances d'hiver.

Les étagères de stockage demandées par les institutrices pour leur espace de stockage seront installées dans la salle de motricité avant les vacances de Noël.

### Signalétique de la Salle de l'Atelier

Madame LANOUE informe qu'il serait utile de revoir la signalétique de la Salle de l'Atelier afin d'inciter les passants à s'arrêter visiter les différentes expositions proposées pendant la période estivale.

Madame le Maire informe que cette question sera étudiée par la Commission Tourisme – Culture – Patrimoine mais qu'il revient aussi aux exposants de faire l'effort de faire de la publicité, les affiches étant déjà réalisées et imprimées par la Mairie.

## **Séance du 27 janvier 2026**

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, BAUDRY, Mmes GERVREAU, LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MAROT, PIEL

Absents : MM. MONTIGAUD, POULARD (excusés), M. DANET

Madame le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal sur le Procès-Verbal de la précédente réunion. Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès-Verbal.

### Encaissement d'un don

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un don de 100.00 € a été fait à la commune de CLION SUR SEUGNE par le Comité des Fêtes de PLASSAC.

Afin de pouvoir encaisser ce don, une délibération est nécessaire.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- se prononcent favorablement à l'encaissement de ce don
- décident que cette somme sera encaissée sur le C/ 756 du Budget de la commune

### Demande d'un administré

Madame le Maire informe qu'un administré, propriétaire Route de Chez Goujon à CLION SUR SEUGNE, a fait part de son souhait d'acquérir le chemin rural longeant son habitation.

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que le réseau d'eau pluviale permettant la maîtrise des eaux de ruissellement de la chaussée y passe en souterrain (grille, drains et puisard).

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant que l'accès aux réseaux publics doit être préservé pour son entretien et rappelant que ceux-ci ne doivent pas être mis en place sur terrain privé, décident de ne pas répondre favorablement à cette demande.

### **Motion de soutien aux employés de l'usine COLIBRI de PONS**

Madame le Maire donne lecture de la motion de soutien du Conseil Municipal de PONS qui dénonce le double discours des Dirigeants de Paticeo/Roullier concernant la situation de l'usine pontoise dont ils sont propriétaires.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de CLION SUR SEUGNE décide de soutenir les employés de l'usine COLIBRI de PONS afin de conserver, dans le territoire de Haute-Saintonge, les savoir-faire et les compétences qui font la richesse de notre communauté et d'adopter une motion similaire en solidarité avec la ville de PONS.

### **Compte-rendu des délégations du Maire**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a fait droit d'usage de sa délégation pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie comme consentie par le Conseil Municipal lors de sa séance du 1<sup>er</sup> Septembre 2020 pour un montant maximal de 500 000.00 €.

Elle indique que la commune a, jusqu'à présent, auto-financé les travaux de restauration de l'école maternelle dans l'attente du versement des subventions.

Après consultation de la Sous-Préfecture et de la Trésorerie, elle a donc ouvert une ligne de trésorerie d'un montant de 106 000.00 € auprès de la Banque Postale au taux de 3.10 %.

Les fonds seront débloqués par tranches en fonction des besoins.

### **Convention Territoriale Globale**

Monsieur MAROT donne le compte-rendu de la réunion du SIVU concernant la Convention Territoriale Globale 2026-2030.

Cette Convention Territoriale Globale est basée sur la vie de l'enfant en dehors du temps scolaire.

Actuellement, le constat est que rien n'est mis en place au niveau local. Cependant, afin de mutualiser les coûts, c'est au niveau départemental que l'organisation est programmée afin de palier à l'effondrement de la garde des enfants.

Sur le territoire de Saint-Genis-de-Saintonge / Pons, les familles monoparentales et/ou à faibles revenus et/ou bénéficiant d'allocations sont de plus en plus nombreuses.

L'idée est donc de proposer une offre étendue au-delà de la petite enfance mais cela nécessite du personnel.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ne participera financièrement à ce projet qu'à la condition d'adhérer à la Convention Territoriale Globale.

### **Convention et règlement intérieur de la bibliothèque municipale**

Madame le Maire donne lecture de la convention et du règlement intérieur de la bibliothèque dans lesquels il a été proposé d'apporter quelques précisions.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les modifications proposées sur la convention ainsi que sur le règlement intérieur de la Bibliothèque municipale. (Convention disponible en mairie pour consultation)

### **Demande du Club d'Aéromodélisme de JONZAC**

Madame le Maire informe d'une demande du Club d'Aéromodélisme de JONZAC, lequel souhaiterait exercer son activité sur un terrain privé situé proche du village de « Chez Travers ».

Précédemment basé sur la commune de JONZAC, le terrain qui leur était prêté n'est plus disponible.

Afin d'exercer cette activité, l'association a besoin d'autorisations concernant les plafonds de vols, de l'aviation civile ainsi que de la Mairie.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant que cette activité est susceptible d'apporter des nuisances pour les administrés les plus proches ainsi que pour un élevage caprin situé à proximité et dans un souci de préservation de la zone agricole, émet un avis défavorable à la pratique de cette activité dans cette zone.

### Création d'une police rurale intercommunale

Madame le Maire informe d'un projet porté par la commune de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN, consistant en la création d'un service de police rurale intercommunale.

La commune sera contactée ultérieurement pour plus d'informations.

### Trail du 1<sup>er</sup> Mars 2026

Monsieur PLAIZE informe que le repérage des circuits de 10 et 20 kms a été réalisé avec les organisateurs et « Les Cyclos de Grands Chemins ».

100 inscriptions ont déjà été enregistrées.

La commune et l'association Explor'Event en appellent aux bénévoles qui voudront bien être signaleurs le jour de l'évènement, de 9 h 00 à 13 h 00.

### Pont de Garreau

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite au passage du technicien, le Syndicat de la Voirie a fait part d'un coût de démolition/reconstruction du pont pour un montant de 320 000.00 € H.T. (hors frais d'étude).

De plus, il n'y a pas de garantie de poursuite du dispositif de subvention consacré aux travaux d'ouvrages dans le cadre du Programme National Pont.

## **Séance du 10 mars 2026**

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, BAUDRY, Mmes GERVREAU, LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MAROT, MONTIGAUD, PIEL, POULARD

Absents : M. DANET

Madame le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal sur le Procès-Verbal de la précédente réunion. Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès-Verbal.

### Compte-rendu de la réunion de la Commission Voirie-Urbanisme

Monsieur BERNARD Raphaël donne lecture du compte-rendu de la réunion de la Commission Voirie-Urbanisme qui s'est tenue le samedi 31 Janvier 2026.

Les points suivants ont été abordés :

#### « Salle des Fêtes :

Le devis qui nous est parvenu pour la gestion des eaux pluviales du parking de la Salle des Fêtes n'est pas adapté. La commission refait le point sur le métré à réaliser.

Il sera demandé au fournisseur de revoir à la baisse son estimation. 10 mètres sont à prévoir plutôt que 20. Le regard situé au milieu du carrefour doit être rénové.

#### Saint-Paul :

Au niveau de la source, la partie en calcaire doit être rénovée.

#### Les Simons :

La commission est interrogée sur l'évacuation des eaux pluviales au niveau de l'ancienne mare qui est un quereux.

A partir du regard existant, il s'agit de rénover la canalisation passant sous la route et ensuite de faire un drainage au niveau de l'ancienne mare.



Afin que les choses puissent être faites dans les règles, la commune n'étant pas propriétaire de cette parcelle, une première étape visant à établir les limites de propriété sera effectuée. Les riverains mitoyens seront consultés.

#### Route des Tannis :

Une buse doit être remplacée afin que les eaux pluviales soient correctement évacuées.

Il y aura nécessité de curer le fossé.

Le regard à l'entrée du chemin devra être repositionné pour être plus efficace.

#### Les Roussillères :

Afin de résoudre les problèmes d'évacuation des eaux pluviales, un point a été fait sur le réseau du village.

A l'entrée, au niveau de l'habitation RNETAUD, le regard doit être rénové et la buse doit être changée pour que l'eau s'écoule vers un autre regard de l'autre côté de la route. Dans ce regard, il y a un câble qui devra être supprimé.

A la sortie du village, il y aura nécessité de recréer un fossé.

#### La Renauderie :

Le bas-côté de la route est à arranger suite aux travaux de raccordement au niveau de l'habitation GUILLOT.

Plus bas, les eaux pluviales stagneraient et provoqueraient des nuisances à l'habitation d'un administré qui demande que nous fassions le nécessaire. Un complément d'enrobé à froid sera apporté.

En vue de la prévision budgétaire, le devis révisé pour la salle des fêtes reçu de l'entreprise RIDEAU s'élève à la somme de 6 018.00 € T.T.C. Un second devis sera demandé.

Il est également précisé que l'ensemble des travaux énumérés sont réalisables par les employés communaux, exceptés ceux de la Salle des Fêtes.

#### **Compte-rendu de la réunion de la Commission Bâtiments communaux - Cimetière**

Monsieur PLAIZE Camille donne lecture du compte-rendu de la réunion de la Commission Bâtiments communaux - Cimetière qui s'est tenue le samedi 07 Février 2026.

Les points suivants ont été abordés :

#### Salle des archives de la Mairie :

Suite à la réalisation du Document Unique, une salle de pause est nécessaire. Il est exposé aux membres de la commission un réagencement de la partie archives de la Mairie. L'actuelle salle des archives serait réduite pour devenir salle de pause. Le contenu de la salle de ménage serait transféré au niveau de l'évier et deviendrait Salle des archives. Nous aurions ainsi plus de place pour l'archivage.

Des rayonnages devront être mis en place.

Des devis seront demandés pour les cloisons, l'électricité-chauffage et les plafonds.

#### Salle de réunion :

Le traitement acoustique du plafond est nécessaire. La hauteur sous plafond sera probablement réduite.

#### Secrétariat :

La commission relève la nécessité d'un traitement acoustique également.

Une rénovation électrique est à faire.

#### Salle Associative :

Le devis demandé l'année passée pour la réfection de la toiture doit être réactualisé.

Il est envisagé de mettre en place des panneaux photovoltaïques.

A l'avenir, il faudra prévoir un traitement acoustique de la salle ainsi qu'une isolation thermique.

### Bibliothèque :

La rambarde de la rampe PMR est à refixer.

La porte côté Salle Associative est à repeindre.

Le seuil de cette porte est à refaire pour éviter l'entrée de l'eau pluviale. »

### Motion en faveur de la filière Cognac

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association des Maires de Charente-Maritime rappelant que la filière Cognac traverse actuellement une crise majeure consécutive à l'enquête antidumping engagée par la Chine, dont les répercussions économiques et sociales affectent directement nos territoires et de nombreuses communes de Charente-Maritime.

Dans ce contexte, une motion en faveur de la filière Cognac a été élaborée par la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, en lien avec l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de Charente-Maritime. Cette motion vise à appeler formellement le gouvernement français à accompagner activement la filière auprès de la Commission européenne afin que les mesures de soutien annoncées puissent aboutir.

Il est demandé aux municipalités de faire part de leur accord ou non, sur la diffusion de cette motion.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de CLION SUR SEUGNE décide de soutenir la filière Cognac et approuve la motion proposée. (Motion disponible en mairie pour consultation)

### Préparation du Budget Prévisionnel 2026

Madame le Maire présente les documents préparatoires du Budget Prévisionnel qui sera voté prochainement. Elle informe qu'en raison des prochaines élections municipales, les prévisions budgétaires sont basées sur la continuité des travaux en cours ou de l'entretien courant. C

Ainsi, pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, les sommes prévues restent identiques au budget précédent. Seul un réajustement est effectué sur les charges de personnel en raison du recrutement de fin d'année.

Concernant les participations auprès des EPCI, elle indique que les montants ne sont pas tous connus mais que l'enveloppe globale a été prévue pour la somme de 125 000.00 €. Celle-ci sera réajustée au fur et à mesure de la connaissance des participations.

Elle informe qu'en ce qui concerne les recettes de fonctionnement, certaines données seront amenées à changer après la publication officielle des dotations et des bases d'impositions qui devraient être connues avant la date de vote du Budget.

Dans le cas contraire, les documents seront établis sur la base d'estimations.

Madame le Maire rappelle ensuite aux membres du Conseil Municipal que certaines opérations d'investissement de 2025, non achevées ou non encore réglées sont reportées au Budget 2026 : Pose de deux poteaux incendie, Achat de mobilier urbain, Réfection de l'école maternelle, Plan Local d'Urbanisme. De même, les subventions non encore perçues sont reportées en recettes.

Concernant les nouvelles opérations d'investissement, Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que les prévisions telles qu'elles vont être présentées sont faites au minimum en vue des prochaines élections municipales et ne sont pas figées.

Elle rappelle donc les opérations d'investissement possibles :

- Réseau d'eaux pluviales de la salle des fêtes : 6 100.00 €
- Réfection de la toiture de la salle associative : 10 700.00 €
- Aménagement de la salle d'archives : 20 000.00 €

### Trail Explor'Run

Les retours sur cette 1<sup>ère</sup> édition sont très bons.

Madame le Maire adresse ses remerciements à tous les bénévoles et plus particulièrement à la Commanderie des Cyclos de Grands Chemins pour le travail effectué.

C'est un événement à réitérer.

A cet effet, elle propose aux membres du Conseil Municipal qu'une récompense soit attribuée et soumet le versement d'une subvention exceptionnelle ou encore le don de la tondeuse-débroussailleuse qui devait être mise en dépôt-vente, l'association étant à la recherche de ce type de matériel.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de céder gratuitement à la Commanderie des Cyclos de Grands Chemins la tondeuse-débroussailleuse HUSQVARNA.

### Révision du PLU

Il est demandé où en est la révision du PLU.

Madame le Maire informe que les réunions vont reprendre après les élections municipales.

### Formation « équipier de 1<sup>ère</sup> intervention »

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'ensemble des employés communaux ont participé à une formation « équipier de 1<sup>ère</sup> intervention » qui s'est déroulée à SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN.

### Remerciements

Madame le Maire clôture la séance en remerciant l'ensemble de l'équipe municipale pour son investissement durant ce mandat.

## Cérémonies du 19 mars

Comme chaque année, la municipalité a commémoré le cessez le feu de la guerre d'Algérie par le dépôt d'une gerbe sur la place du 19 mars 1962.

Le discours officiel du ministère a été lu à cette occasion, suivi d'une minute de silence en hommage aux morts pour la France de ce conflit. Nous remercions les administrés présents à cette cérémonie, ainsi que Serge BAUDRY, Président de l'association intercommunale des anciens combattants.

Notre commune reste attachée au devoir de mémoire et à la transmission.





## Du côté des écoliers ...

En janvier, nous avons participé à notre première rencontre USEP avec l'école de Bois où nous avons été accueillis. Tout au long d'une matinée, nous avons pu évoluer sur divers parcours axés sur le saut, l'équilibre et la roulade. Deux rencontres ont eu lieu : une avec les classes de PS-MS et une avec les classes de MS-GS.

Depuis fin février, les élèves de GS sont allés aux Antilles de Jonzac 2 fois par semaine avec les GS de l'école de St Genis. Cette activité rendue obligatoire par l'Education Nationale à partir de la GS permet aux élèves de se familiariser avec le



milieu aquatique. Pendant 10 séances, les GS ont pu évoluer et participer avec joie à cette activité. Nous tenons à remercier les parents accompagnateurs pour leur dévouement. Sans eux, cette pratique sportive ne pourrait pas voir lieu.

Le 26 février, nous sommes allés au cinéma de Jonzac pour voir 3 courts-métrages dont le dernier était « la princesse et le rossignol ». Cerise, six ans, vit



protégée par ses parents dans leur grande propriété. Passionnée par les oiseaux, elle ignore que son père l'empêche de prendre son envol. Tout change le jour de ses sept ans, lorsqu'elle reçoit des jumelles. Elle découvre alors Fleur, la fille du jardinier, qui explore librement le domaine. Fascinée par son récit sur un oiseau inconnu, le rossignol, Cerise n'a plus qu'un rêve : le trouver.

Le 12 mars, nous avons assisté à un spectacle à la salle des fêtes de Clion avec nos copains de l'école de Bois. Le spectacle s'appelait « tarte à la ferme ».





Margaux veut faire une tarte avec sa mamie Eliane. Elle part chercher du beurre, des œufs et des pommes pour la tarte. En chemin, elle trouve un agneau perdu et décide de le ramener dans sa ferme. Tout au long du chemin, elle croise différents élevages dans diverses fermes. Elle finit par réunir les ingrédients du gâteau et retrouve la maman du petit agneau !



Nous continuons à travailler sur les différents animaux des continents. Après les animaux d'Asie, nous avons découvert sur cette 4<sup>ème</sup> période les animaux de l'Océanie.

Ainsi, nous irons découvrir tous ces animaux au Zoo de Beauval au mois de mai : au programme, atelier « éveil des sens » et visite du zoo tout au long de la journée.

Belles vacances de Pâques à tous !

L'équipe enseignante







## Union Sportive Val de Seugne

Bonjour,

Nos jeunes pousses ont repris le chemin des terrains, enfin ! Ils n'ont rien perdu de leur envie et de leur motivation. Ils sont tous régulièrement présents aux entraînements et aux plateaux.

Ils commencent à mettre en place ce qu'ils apprennent à l'entraînement.

Un grand merci aux parents pour leur présence, pour leur aide quand on fait appel à eux et de faire l'effort d'amener les jeunes pousses le mardi et le samedi.

Le 21 mars, il y a eu un plateau mixte à Clion à la demande de la FFF.

Il fallait les joueurs de tous les clubs pour créer des équipes neutres, nous avons même fait une équipe 100% féminine.

Le but de ce plateau est de voir la réaction des enfants, des éducateurs et des parents face à une situation inédite. Ceci à cause des nombreuses incivilités constatées un peu partout en France.

Le foot en marchant a également repris le mardi de 18h45 à 20h

Si vous êtes curieux de découvrir cette nouvelle discipline, n'hésitez pas à venir nous voir et à essayer.

Le lundi 25 mai a lieu la Brocante de la pentecôte de 6h à 18h sur le terrain de football : 1 € le mètre (pas de limite linéaire, ni de minimum) sans réservation (sauf pour les professionnels de la restauration afin d'éviter les doublons)

Installation et plaçage par ordre d'arrivée.

Contact : 07 49 84 78 64 et [sylvestreacquier@gmail.com](mailto:sylvestreacquier@gmail.com)

Buvette et petite restauration sur place.

Le président  
Sylvestre Acquier





# L'Amicale du Livre

## ANIMATIONS A LA BIBLIOTHEQUE,

En février, la bibliothèque a proposé une animation dictée qui s'est déroulée dans un bel esprit où détente, rire et convivialité ont fait de ce moment une réussite. 24 personnes, se sont prêtées au jeu sans enjeu de cet après-midi qui s'est terminé par le verre de l'amitié et de jolis

échanges entre participants.

En mars, les enfants ont laissé leurs qualités de jardinier s'exprimer, lors de la matinée « graines et semis ». Beau succès pour cet atelier où 13 enfants et 10 adultes accompagnants, ont pu découvrir, choisir dans le large éventail de graines proposées et repartir avec leurs multiples plantations.

Du 01 juin au 06 juillet une exposition sera à votre disposition lors des horaires d'ouverture de la bibliothèque. Le thème : La recette d'un livre (de la création d'une histoire à la diffusion du livre).

Dans ce cadre, nous recevrons le 05 juin en soirée, l'auteur local Jean-Charles Chapuzet pour une conférence suivi d'une signature. Nous espérons un public nombreux.

Toujours en juin, nous recevrons les écoles du RPI pour maintenant les traditionnelles demi-journées de fin d'année scolaire avec lectures et goûters.

Le 10 octobre de 14h30 à 17 h nous organiserons un après-midi jeux de société pour les enfants.

Le 20 novembre à 20h30, ce sont les adultes qui se retrouveront à leur tour pour une soirée jeux de société. Retenez d'ores et déjà ces dates, sur lesquelles nous communiquerons.

Enfin, en juillet nous mettrons à votre disposition, les nouveaux ouvrages acquis en juin.

**Horaires d'ouvertures :** Lundi de 16h à 18h30

Mercredi de 15h à 17h30

Samedi de 11h à 12 h (uniquement le 1<sup>er</sup> de chaque mois)





# Les Amis du Temps Passé Musée Artisanal et Rural

La saison des visites est commencée depuis le 21 avril. Le Musée est actuellement ouvert chaque mardi après-midi de 14h30 à 17h30 (sauf jours fériés). A partir du 2 juin jusqu'au 30 Septembre, les visites seront possibles tous les après-midis sauf lundi.

L'année 2026 sera encore riche en évènements. Les 8,9 et 10 Mai le Musée participera à « l'Exposition Seconde Guerre Mondiale » : présentation de véhicules militaires et costumes.

Le Lundi de Pentecôte lors de la brocante organisée par USVS, « les vieux métiers seront ouverts »

Une Sortie pédagogique est prévue fin Mai à « La maison des jouets anciens » complétée par une visite commentée des vieux tracteurs de la collection de Flavien.

Mardi 2 juin ouverture de la saison estivale des visites (tous les jours sauf lundi de 14h30 à 18h30).

Dimanche 14 juin sera organisée « La journée des loisirs créatifs ».

Les 26, 27 et 28 juin, Les Amis du Temps Passé participeront aux Journées du Patrimoine de Pays. A cette occasion, un circuit du patrimoine sera mis en place.

Quant à la traditionnelle Fête des Vieux Métiers, elle aura lieu le dimanche 2 août toute la journée. Le thème choisi cette année est « Voyages et Transports ».



MUSEE ARTISANAL ET RURAL DE CLION  
AMICALE CREATIVE CLIONNAISE

14 JUIN 2026

GALERIE DES PEINTRES  
PERSONNALISATION D OBJETS  
SOUFFLEUR DE VERRE  
BOUGIES PARFUMÉES  
APICULTEUR - COUTURE  
MACRAME - BIJOUTERIE  
CERAMIQUE - QUILLING  
PEINTURE SUR VERRE  
SCRAPBOOKING  
FERRONNIER D ART  
CADEAUX/ DECORATIONS  
ATELIERS CREATIFS

BUVETTE  
PETITE RESTAURATION

**CHEMIN DES ARTS**

GALERIE DES PEINTRES / ARTISANAT D ART / ARTS CREATIFS  
SALLE DES PETES DE 10H A 18 H  
17240 CLION ( entre Jonzac et Pons )

## A retenir :

Journée des loisirs créatifs 14 juin Salle des Fêtes

Journées Patrimoine Pays 26 au 28 Juin Musée

Fête des Vieux Métiers 2 août : Parc Musée

Contact : 07 69 83 41 24

[www.museeartisanaletruralclion.fr](http://www.museeartisanaletruralclion.fr)

[clion.musee@gmail.com](mailto:clion.musee@gmail.com)



26  
27  
28  
JUIN  
2026

28<sup>e</sup> ÉDITION

**JOURNÉES du PATRIMOINE DE PAYS**

ORGANISÉES PAR DENIS TOPIRIS SACARRAL

TOURS & DETOURS

Animations tous publics, programme national sur : [www.patrimoinedepays.org](http://www.patrimoinedepays.org)

# Ainés ruraux

## Programme premier semestre 2026 :

Février :

- l'Assemblée Générale s'est tenue le 17 février, (25) présents,
- L'ordre du jour :
- Le bilan financier, présentation des futures animations et sorties,
- Remerciements à Mme Bocchini Christiane pour son travail, qui a cédé son poste de Secrétaire après des années au sein des Ainés. Adhésions 2026.
- Merci à nos mains expertes pour les délicieuses crêpes, beignets, confitures

Mars :

- Le 10 mars, la permanence pour partager convivialité, partage, futures animations et sorties
- La présence de Fabienne Traverset, l'information sur l'aromathérapie
- Le 20 mars la soirée Couscous, la tombola, anniversaires, plus de 50 personnes

Avril : - La permanence le 12 avril

- Le 25, Sortie bateau selon le nombre d'inscrits, annulée si besoin

Mai : - Permanence le 12 mai

- Soirée Cassoulet 30 mai, sur inscription obligatoire.

Juin : - Le 16, Pique-Nique à la Chapelle de St-Paul



*L'aromathérapie avec Mme Fabienne TRAVERSET*



*Une bonne ambiance pour la soirée couscous*



## Centenaire de M. Pierre MILHIET



Le 26 mars dernier, notre doyen, M. Pierre MILHIET a fêté son 100<sup>ème</sup> anniversaire. C'est un évènement pour notre commune que nous avons tenu à marquer par un moment convivial durant lequel sa famille et ses amis ont pu le féliciter. Nous lui adressons une nouvelle fois tous nos vœux pour cet anniversaire.



## Trail Explor'run

Un très bel évènement le 1<sup>er</sup> mars dernier à Clion ! Une réussite pour ce premier trail EXPLOR'RUN qui a accueilli 450 coureurs !

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles, les signaleurs, les clionnais mobilisés pour cette belle journée.

Un grand merci à Explor'event pour cette magnifique manifestation et l'organisation millimétrée de cette course qui est une étape du challenge des Villages de Pierres et d'Eau

Merci à la Commanderie des cyclos de grands chemins pour leur aide précieuse, les balisages..., leur engagement, leur présence tout au long de la manifestation et pour leur amitié.

Bravo aux coureurs, et merci d'être venu jusqu'à notre petit coin de Haute-Saintonge.

La commune de Clion sur Seugne est très heureuse d'avoir passé cette journée avec vous tous.

Nous comptons sur une nouvelle édition clionnaise de cette course.







Nous avons reçu plusieurs plaintes de clionnais gênés notamment par la fumée des brûlages de leurs voisins. Nous vous rappelons que c'est une pratique totalement interdite.

Pour rappel, l'article 9 de l'arrêté préfectoral n°24EB441 du 1er juillet 2024 stipule : "Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels de déchets (déchets ménagers, déchets verts, déchets verts forestiers, déchets verts agricoles, déchets industriels et artisanaux, plastiques, caoutchouc, bois traités, huiles végétales et minérales, hydrocarbures et dérivés ...), produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités locales, est INTERDIT toute l'année sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime. [...]"

Tout contrevenant à cette décision préfectorale est passible d'une amende de 135 € adressée par la gendarmerie.

Rappel :

Des composteurs sont disponibles sur demande auprès de la Mairie.

Adresse de la déchèterie proche de Clion :

Déchèterie de Guitinières

6 Route de Pont Richaud - 17500 Guitinières

Tél 05.46.48.32.81

Ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Permanence de l'agent de recyclerie sous réserve de modification d'agenda : Jeudi Fermées les jours fériés

**1 DU VERT : BIODÉCHETS**  
Videz le contenu de votre bioseau :  
Épluchures, restes de préparation de repas, restes de repas...

**2 DE L'AIR**  
Étalez vos biodéchets, incorporez-les aux matières organiques déjà présentes

**3 DU BRUN : MATIÈRES SÈCHES**  
Recouvrez votre ajout par du brun :  
Feuilles, brindilles, broyat de végétaux, copeaux de bois...

**4 DE L'EAU**  
Veillez à conserver l'humidité de votre compost en devenant. Après 6 à 8 mois la matière s'est totalement transformée en humus !

**5 COMPOST**  
Videz votre compost une fois par an et utilisez-le pour votre jardin en amendement !

Viandes, poissons, laitages, agrumes peuvent être présents en petits morceaux, recouverts de brun.

Toute matière plastique et métallique, mégots, sacs, lières...

Téléchargez l'application "Notre Haute-Saintonge" sur Play Store, App Store

Une question ?  
Service Gestion des déchets 05.46.48.78.34  
www.haute-saintonge.org

# Nouvelles entreprises

Clion sur Seugne accueille de nouvelles entreprises. Nous vous présentons :

## BJMPC

Benjamin PAVON est à votre disposition pour tout conseil, assistance, réparation de vos ordinateurs, mobiles, tablettes, ...

Contact : 06 63 35 71 99

Par mail : benjaminpavon@outlook.fr



**Info Bonus:**  
Bientôt un évènement pour vous présenter l'activité !  
La date sera prochainement communiquée, restez à l'écoute.

## CAB'OCEANE

Patrick SALVANY et son équipe installent leur atelier et show-room à Clion.

Artisanat de bois flotté, mobilier, déco... Découvrez son univers 8 rue des Angevins à Saint Paul.

Contact : 06 34 66 54 89

Par mail : patrick.salvany@gmail.com

www.caboceane.fr



**Info Bonus:**  
Portes ouvertes le 25 mai prochain !  
Venez nombreux à la rencontre de ce nouvel artisan.








# Les petits conseils du Conseiller Numérique


## 10 CONSEILS POUR SÉCURISER VOS APPAREILS MOBILES

- 1 Mettez en place les codes d'accès
- 2 Chiffrez les données de l'appareil
- 3 Appliquez les mises à jour de sécurité
- 4 Faites des sauvegardes
- 5 Utilisez une solution de sécurité contre les virus et autres attaques
- 6 N'installez des applications que depuis les sites ou magasins officiels
- 7 Contrôlez les autorisations de vos applications
- 8 Ne laissez pas votre appareil sans surveillance
- 9 Évitez les réseaux Wi-Fi publics ou inconnus
- 10 Ne stockez pas d'informations confidentielles sans protection

  
**CONSEILLER NUMÉRIQUE**



  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**CYBER MALVEILLANCE .GOUV.FR**  
Assistance et prévention en sécurité numérique

Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr)

ADOPTER LES BONNES PRATIQUES

Si vous avez besoin d'un petit coup de pouce pour **sécuriser vos appareils** (smartphones, tablettes ou PC Portable), ou d'une aide pour vos **démarches en ligne** (carte d'identité, passeport, permis, SIA, chèque énergie, urbanisme...), **contactez Benoit au 06 76 60 52 06 pour prendre rendez vous.**

Il est disponible à la bibliothèque de Clion Sur Seugne le Lundi Matin de 8h30h à 12h (**uniquement sur rendez-vous**). **SERVICE GRATUIT !!**

En 2025, **plus d'une cinquantaine d'actions** (maintenance de matériel, démarches en ligne...) ont été effectuées rien qu'à Clion Sur Seugne.

**MERCI A VOUS**

# Evènements et animations

Retrouvez tous les détails des animations (Heures, lieux, contacts...) sur l'application Intramuros ainsi que sur le site de la commune

[www.clion-sur-seugne.fr](http://www.clion-sur-seugne.fr)

<u>Animation</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Contact</u>
Brocante de Pentecôte	25 mai	Stade	US Val de Seugne 07 49 84 78 64
Soirée Cassoulet	30 mai	Salle des Fêtes	Ainés ruraux
Exposition « la recette d'un livre »	Du 1 <sup>er</sup> juin au 6 juillet	Salle associative	Amicale du Livre
Conférence Jean Charles CHAPUZET	5 juin	Lieu à confirmer	Amicale du livre
Journée des loisirs créatifs	14 juin	Salle des fêtes	Amis du temps passé
Pique nique à Saint Paul	16 juin	Saint Paul - Sources	Ainés ruraux
Journées du patrimoine de pays	26-27-28 juin	Musée	Amis du temps passé
La Vagabonde Clionnaise	25 juillet	Parc du presbytère	Mairie
Fête des vieux métiers	2 Aout	Musée	Amis du temps passé

**ANALYSES**  
 Texte Claude PHILIP  
 Mise en scène Laurent Cornic  
**Samedi 16 mai - 20h30**

**Salle des fêtes**  
**1 place du 19 mars 1962 - CLION**

Tout public - Tarif unique 8 €  
 Réservation conseillée au 06 15 88 15 28 ou  
[lacompagnieunchiensurletoit@gmail.com](mailto:lacompagnieunchiensurletoit@gmail.com)

UN CHIEN SUR LE TOIT

THEÂTRE A CLION : le 16 mai

→ La pièce :

"Ils sont quatre au bord d'une piscine. Depuis plus de cinquante ans, quatre amis inséparables se retrouvent, sans jamais faillir, chaque premier samedi du mois. À 75 ans, leurs soirées sont devenues un rituel immuable : poulet basquaise accompagné d'un petit Fronsac, discussions tantôt légères, tantôt profondes, éclats de rires et silences complices.

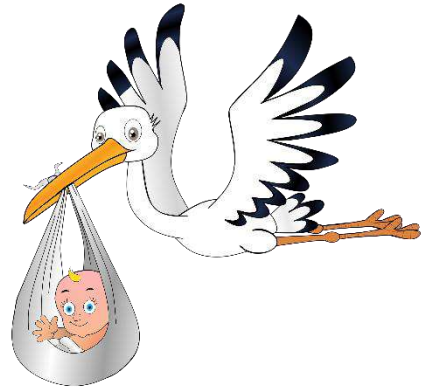
Mais ce samedi-là, l'ambiance est différente. L'un d'entre eux attend les résultats d'analyses médicales décisives, peut-être fatales. L'incertitude bouleverse l'équilibre du groupe. La soirée, d'ordinaire routinière, se transforme en un espace de confidences, de souvenirs revisités et de bilans de vie. Entre nostalgie, humour et gravité, chacun se confronte à la fragilité du temps qui reste, à la valeur de l'amitié, et à la peur de se perdre".

# Etat civil

Toute annonce de naissance, mariage ou décès à paraître dans le bulletin municipal doit faire l'objet d'un consentement par les familles.

## Carnet rose

*Nous adressons toutes nos félicitations aux parents des 3 petits clionnais qui nous ont rejoints de trimestre.*



## Carnet blanc

*Pas de mariage ce trimestre*

## Carnet noir

*Pas de décès ce trimestre*



## Avis aux nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur la commune sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.





The logo for Clion IntraMuros is presented on a blue rectangular background. At the top, the word "Clion" is written in a large, white, sans-serif font. Below it, the text "est sur" is written in a smaller white font. To the left of the text is a white smartphone icon displaying the app's interface. To the right is a QR code. Below the text and icons, the word "IntraMuros" is written in a white, sans-serif font. At the bottom of the logo, there are two small icons: the Google Play logo and the App Store logo, with the text "Téléchargez l'application" written below them.

[www.clion-sur-seugne.fr](http://www.clion-sur-seugne.fr)